



pour un
tournesol
rentable



LES BENEFICES

■ SON SPECTRE D'EFFICACITE FAIT DE PROWL® 400 UN PARTENAIRE DE CHOIX POUR VOTRE ANTI-DICOTS

- ♦ Large spectre graminées et dicots
- ♦ Complément d'efficacité conséquent notamment sur Graminées, Renouées, Amarante, Morelle, et Chénopode.

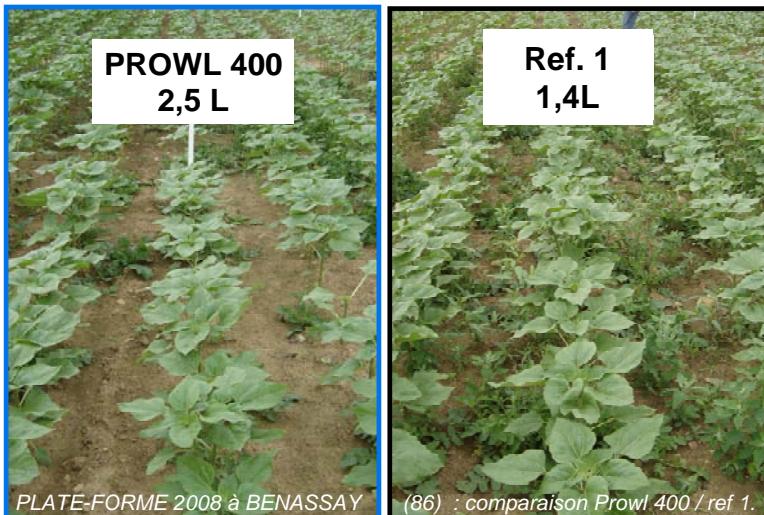


PLATE-FORME 2008 à BENASSAY

(86) : comparaison Prowl 400 / ref 1.

Comparaison des spectres sur les principales adventices du tournesol

PROWL® 400 (2,5 à 3L/ha)	Réf. 1 (1,2 à 1,4L/ha)
 PSD	
 Renouée des oiseaux	
 Renouée f de patience	
 Mouron des champs	
 Renouée Liseron	
 Amarante	
 Chénopode	
 Renouée persicaire	
 Mercuriale	
 Morelle	
 très sensible	 moyennement sensible
 sensible	 Peu sensible

Synthèse des essais BASF Agro

■ MODE D'ACTION

Par l'alternance des modes d'action, PROWL® 400 participe au contrôle des adventices dans la rotation.

■ SOUPLESSE D'EMPLOI : UN OU DEUX PASSAGES

PROWL® 400 peut s'employer en mélange pour désherber en un passage ou en programme incorporé pour une meilleure régularité (voir préconisations au verso)

■ RENTABILITE AMELIOREE

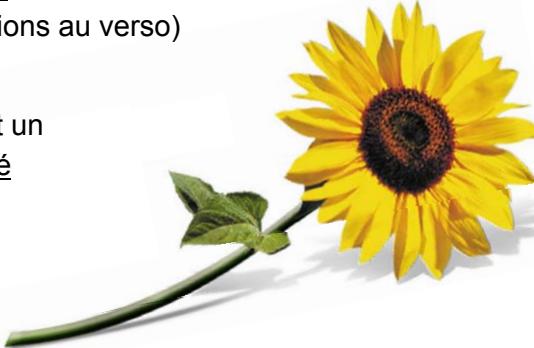
PROWL® 400 présente une très bonne sélectivité sur Tournesol. Il permet un désherbage optimisé, d'où un gain de rendement, et une récolte de qualité (moins d'humidité, meilleure teneur en huile)

■ RESPECT DE LA CEREALE SUIVANTE

PROWL® 400 est sans contrainte pour la culture suivante

■ POLYVALENCE CULTURES

PROWL® 400 est aussi homologué sur céréales, maïs, sorgho, pois, féverole, soja et de nombreux légumes



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

► PROWL® 400 associé en post-semis pré-levée : OBJECTIF = UN PASSAGE

- ♦ Roulez avant l'application de l'herbicide (en sol non battant), rouler fait remonter l'humidité à la surface et l'herbicide entre + vite en action
- ♦ Traitez dès le semis sur sol frais la fraîcheur du sol permet à l'herbicide de se positionner, il est ainsi + disponible pour agir.
- ♦ Traitez tôt le matin ou tard le soir pour profiter de la rosée et des températures + fraîches

► PROWL® incorporé, en programme : OBJECTIF = + DE REGULARITE

Cette technique est recommandée en particulier dans les situations suivantes : sols superficiels, parcelles séchantes, et/ou situations flores complexes nécessitant une efficacité optimisée.

Pour bénéficier pleinement des avantages de cette technique :

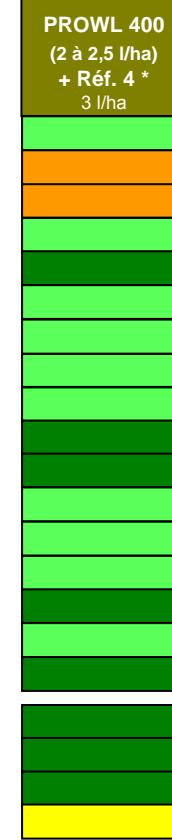
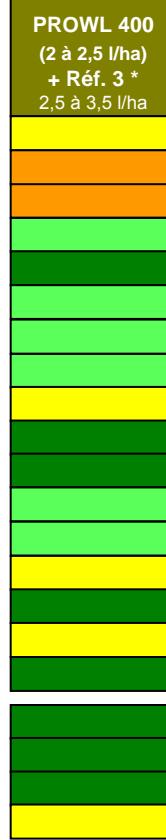
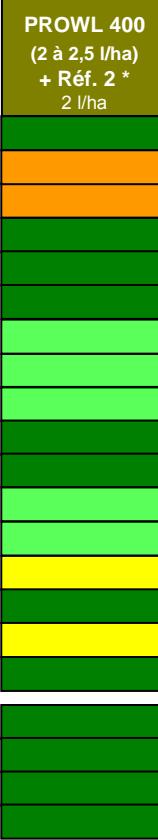
- ♦ Incorporez PROWL® 400 dans les 6-8 premiers cm du sol à l'aide d'un outil adapté (de type herse plate)
- ♦ L'incorporation peut se faire jusqu'à 7 jours après l'application (PROWL® 400 est peu dégradé par la lumière)
- ♦ Semez dans les 15 jours qui suivent l'application.

Notre conseil : Appliquer PROWL® 400 dans la semaine qui précède la dernière façon culturale, celle-ci peut suffire pour l'incorporation.

LES PROGRAMMES



Adventices
Amarante reflechie
Ambroisie
Ammi majus
Chenopode bl.
Laiteron des ch.
Linaire bâtarde
Matricaire
Mercuriale
Morelle
Mouron des champs
Renouee des ois.
Renouee f. de pat.
Renouee liseron
Renouee pers.
Sanve
Senecon
Véronique
Digitaire sang.
Panic PdC
Setaire glauque
Setaire verte



- Très sensible
- Sensible
- moyennement sensible
- Peu sensible

* Se reporter à la liste des mélanges officiellement enregistrés sur le site internet du Ministère de l'Agriculture : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Données réglementaires

® : Marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 8900681

Composition : pendiméthaline 400 g/L

Formulation : SC : Suspension Concentrée

Dose autorisée sur tournesol : 3,3 L/ha

Classement : - N : Dangereux pour l'environnement – Xi : Irritant –

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

-R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

-Peut entraîner des réactions allergiques

Délai avant récolte sur tournesol : DAR par défaut de 3 jours (cf. Arrêté du 12/09/2006)

Délai de rentrée : 48h (cf. Arrêté du 12/09/2006)

Distance aux points d'eau : respecter une zone non-traitée de 20 mètres

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : gants en nitrile ou néoprène

EN 374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.